



Atelier 1

Plateforme Précarité Neuchâtel (français)

L'intelligence artificielle pour améliorer l'accès aux droits : NESOS un projet innovant à Neuchâtel

Frédéric Richter, chef du Service de l'action social de la Ville de Neuchâtel, co-fondateur de la Plateforme Précarité à Neuchâtel

Brève description

La Plateforme Précarité de Neuchâtel regroupe 40 partenaires du réseau institutionnel socio-sanitaire neuchâtelois. Pour favoriser l'accès aux prestations, la plateforme Précarité a travaillé sur un projet de permanence sociale. Ses travaux l'ont amenée à considérer un support digital plutôt qu'une permanence physique, le projet NESOS est né.

Cet atelier présentera la Plateforme Précarité, ses origines et son mode de fonctionnement original en gouvernance partagée, qui fait aujourd'hui de la Plateforme Précarité un collectif créatif devenu incontournable dans le canton de Neuchâtel. Une large partie de cet atelier sera consacré à la présentation du projet NESOS, permanence en ligne développé sur la base d'une intelligence artificielle, un focus sera notamment mis sur les enjeux éthiques qu'impliquent un tel projet.

Liens

www.ne-sos.ch (accessible mi-août)

Contacte

Frederic.richter@ne.ch

+41 79 757 01 69



Atelier 2

Région Yverdon et Nord-Vaudois (français)

Oasis : un concept régional à Yverdon et Nord-Vaudois visant à faciliter l'accès à diverses prestations sociales (franz.)

Anne-Laure Duperrex, responsable Oasis et chargée de missions stratégiques ARAS JUNOVA

Brève description

La diversité des acteurs, la complexité du système ou encore les différents stigmates peuvent transformer l'accès en parcours du combattant et ainsi conduire au non-recours à des prestations auxquelles nous aurions pourtant le droit.

Le concept Oasis de l'Association régionale d'action sociale (ARAS JUNOVA), soutenu et financé par les communes membres, a pour objectif de favoriser l'accessibilité des prestations à l'ensemble de la population du district en proposant une action locale et proactive au travers d'une équipe mobile.

Nos coordinateurs.rices de proximité s'adaptent aux besoins des citoyen.ne.s en allant à leur rencontre (aller-vers) dans nos différentes communes rurales et urbaines à travers des entretiens personnalisés ou d'actions préventives.

Bilan personnalisé, appui ponctuel dans les démarches administratives et orientation/accompagnement vers le bon interlocuteur sont nos principales missions. Notre accompagnement est sans contrainte, gratuit et confidentiel, veillant à préserver l'autonomie de la personne.

Liens

www.oasis-junova.ch

Contact

Anne-Laure Duperrex, responsable Oasis et chargée de missions stratégiques ARAS JUNOVA



Atelier 3

Recherche (en allemand)

Travail avec les pairs par et pour les personnes en situation de pauvreté

Emanuela Chiapparini, co-responsable de la recherche, Travail social, Haute école spécialisée bernoise

Brève description

En Suisse, 8,4 % de la population vit dans la pauvreté et le taux de non-recours aux prestations sociales est élevé (selon l'OFAS, entre 20 % et 40 %). Les raisons sont diverses et étroitement liées : honte, manque d'assurance face aux administrations ou manque d'informations sur les aides disponibles. De plus, il manque des services d'aide à bas seuil, accessibles et adaptés. C'est précisément là qu'intervient le concept du travail entre pairs.

Le travail entre pairs désigne le soutien apporté à une personne en situation de pauvreté par une autre personne en situation de pauvreté ayant suivi une formation spécifique à cet effet (par exemple, le cours spécialisé de la BFH intitulé « Mit Erfahrung begleiten », soit accompagner par l'expérience). Ces deux personnes (pairs) partagent un contexte d'expérience commun, entre autres face à la stigmatisation ou aux défis du quotidien.

En collaboration avec des personnes en situation de précarité et des professionnels du travail social, une équipe de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) a défini les opportunités et les conditions nécessaires à la réussite du travail entre pairs dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté. Le projet a été lancé dans huit organisations sociales présentes à Berne, Bienne et Neuchâtel. Cette phase de mise en œuvre fait l'objet d'un suivi scientifique visant à en évaluer l'impact dans le cadre du projet POPCORN «Travail pair pour les personnes touchées par la pauvreté» soutenu par le Fonds national suisse.

Au sein de l'atelier, la cheffe du projet présente le cadre conceptuel et aborde les opportunités, les défis et les conditions nécessaires pour que le travail entre pairs puisse réellement servir de passerelle entre les personnes en situation de pauvreté et les services d'aide privés et publics.

Liens

[Travail pair par et pour les personnes touchées par la pauvreté: concept, introduction et effets](#)

Contact

Emanuela Chiapparini, professeure et coresponsable de la recherche ainsi que coresponsable de la division Systèmes sociaux, Travail social, Haute école spécialisée bernoise
Emanuela.Chiapparini@bfh.ch



Atelier 4

Bâle-Ville

Conclusions et enseignements tirés de l'étude sur le non-recours (en allemand)

Ruedi Illes, responsable du service d'aide sociale, Bâle-Ville

Brève description

Dans le canton de Bâle-Ville, le non-recours aux prestations sociales fait l'objet d'un suivi systématique depuis 2016 par la comparaison des données de l'aide sociale et de l'Office des cotisations sociales avec les données fiscales cantonales. Les conclusions de ce travail sont instructives et situent l'ampleur du défi : selon le groupe de personnes concerné, le taux de non-recours à l'aide sociale se situe entre 23 % et 30 %. Ces chiffres soulèvent des questions fondamentales d'ordre technique et sociopolitique et montrent clairement la nécessité de mener des analyses approfondies et d'envisager de nouvelles solutions pour aborder le problème.

C'est précisément là le sujet de notre atelier. Dans le cadre d'un dialogue, il s'agira d'examiner les causes et les raisons du non-recours aux prestations sociales, de discuter la qualification socio-politique du phénomène et d'étudier plus en détail l'importance du cadre juridique applicable aux étrangers. Outre l'état des lieux, nous regardons également vers l'avant : quels sont les objectifs poursuivis par le canton de Bâle-Ville pour réduire le non-recours, et quelles mesures concrètes permettent de lutter efficacement contre ce phénomène ? L'atelier offre l'occasion de mettre en commun les connaissances, d'élargir les perspectives et d'élaborer ensemble des approches durables.

Liens

Aide sociale de Bâle-Ville: [Sozialhilfe | Kanton Basel-Stadt](#)

Office des cotisations sociales de Bâle-Ville: [Amt für Sozialbeiträge \(ASB\) | Kanton Basel-Stadt](#)

Communiqué de presse concernant le non-recours aux prestations sociales : [Neue Studie zum Nichtbezug von Sozialleistungen zeigt positive Entwicklungen | Kanton Basel-Stadt](#)

Étude sur le non-recours à l'aide sociale à Bâle-Ville : [Trends und Entwicklungen im Nichtbezug von Sozialhilfe in der Stadt Basel: 2016-2022](#)

Étude sur le non-recours aux prestations sociales sous condition de ressources à Bâle-Ville : [Nichtbezug von bedarfsabhängigen Sozialleistungen in der Stadt Basel: Rapport de gestion 2022](#)

Contact

Ruedi Illes, responsable du service d'aide sociale de Bâle-Ville, rudolf.illes@bs.ch, tél. 061 267 02 07, mobile 079 643 24 82



Atelier 5

Département de la cohésion sociale du canton de Genève (français)

Lutter contre le non-recours : l'expérience genevoise du Bureau d'information Sociale (BiS).

Océane Corthay, adjointe scientifique au secrétariat général, et Vincent Mayer, département de la cohésion sociale du Canton de Genève

Brève description

Le Bureau d'information sociale (BiS) est un dispositif genevois interinstitutionnel dont la mission est d'accueillir, d'informer et d'orienter toute personne au sujet de ses droits sociaux. Pensé comme un lieu bienveillant, gratuit, accessible sans rendez-vous et de manière anonyme, le BiS vise à faciliter l'accès aux prestations sociales et à lutter contre le non-recours.

Né dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le BiS est par nature un projet itératif qui, depuis 2020, n'a cessé d'évoluer et de s'adapter afin de répondre de la manière la plus efficace possible à la problématique du non-recours.

Cet atelier présentera quelques jalons de cette évolution ainsi qu'un premier bilan du dispositif, mettant en lumière ses forces, ses limites et les premiers enseignements tirés de cette expérience. La discussion s'ouvrira ensuite sur ses perspectives d'évolution, ainsi que sur les défis et enjeux à venir.

Liens

[Département de la cohésion sociale \(DCS\) | ge.ch](#)
[BIS - Le Bureau d'information sociale](#)

Contact

oceanecorthay@etat.ge.ch
022 327 93 64 / 079 374 17 73